

Ruptures 2022 – 2023

Au mois de septembre 2022 il y avait 392 apprenti·e·s inscrit·e·s dans l'une de nos formations.

29 apprenti·e·s ont quitté le centre pour choisir une autre voie que celles proposées dans l'établissement.

Ruptures (Sur la base des 363 apprenti·e·s en formation) :

1/ À l'initiative de l'employeur : 16

2/ À l'initiative de l'apprenti·e : 1

3/ D'un commun accord 40

Total : 57 ruptures.

Le taux de placement au 4 juillet 2023 est de 95.31 %

Au total 17 apprenti·e·s restent sans entreprise à cette date.

Taux de placement par niveaux de formation et formations :

NIVEAU 3 (CAP)	Maintenance des véhicules	100 %
	Monteur en installations sanitaires	97,97 %
	Monteur en installations thermiques	93,75 %
	Installateur en froid et conditionnement d'air	92,68 %
	Électricien	88 %
NIVEAU 4 (BAC PRO)	Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables	94,87 %
	Métiers du froid et des énergies renouvelables	91,66 %
	Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	90,48 %
	Maintenance des véhicules	100 %
TP NIVEAU 4	TP ascensoristes	100 %
NIVEAU 5 (BTS)	Fluides, énergies, domotique	100 %
	Maintenance des systèmes	95,45 %
NIVEAU 6 (LICENCE)	Génie civil	91,66 %

Document réalisé sur la base YPAREO - 4 juillet 2023